CFA PORTE DU LOT

47320 CLAIRAC

**Fourniture, livraison,**

**et mise en service**

**d’une Niveleuse**

Cahier des Clauses Techniques Particulières

**Objet du présent marché :**

Le présent marché a pour objet :

* La fourniture, la livraison, et la mise en service
* d’une Niveleuse neuve ou occasion
* du manuel atelier et/ou accès au système informatique maintenance et paramétrage concessionnaire.
* de l’interface nécessaire pour dialoguer et paramétrer la machine
* Une formation minimum d’une 1/2 journée pour la mise en service conduite et maintenance

destiné au CFA Porte du Lot de Clairac

1. **Normes et Règlement à appliquer :**

L’ensemble des matériels, objets du présent marché, doit être conforme à la réglementation en vigueur et répondre aux normes européennes et françaises.

1. **Exécution des prestations :**

La société attributaire remet un équipement complet, en parfait ordre de fonctionnement et répondant intégralement aux impératifs d’exploitation.

En conséquence, elle ne peut sous aucun prétexte, faire ultérieurement état d’omissions, erreurs ou mauvaises interprétations du dossier pour se dispenser de fournir ou d’installer une partie d’équipement dont l’absence met en cause le bon fonctionnement de l’équipement ou la bonne utilisation dans son intégralité ou encore justifie une demande de supplément de prix.

Le fait pour la société attributaire de respecter les clauses des pièces écrites ne peut en aucun cas la soustraire à sa pleine et entière responsabilité d’entrepreneur.

Qualité du matériel : tous les matériels doivent répondre aux caractéristiques générales définies dans le présent CCTP.

1. **Organisation du travail :**

La société attributaire doit prendre toutes dispositions utiles pour :

* Prendre toutes les mesures de sécurité afin d’assurer la protection vis à vis des tiers et préserver de tout accident les occupants de l’établissement ainsi que son propre personnel.
* Etablir toutes les demandes d’autorisations nécessaires auprès du chef d’établissement et ainsi garantir en toutes circonstances le fonctionnement normal de l’établissement.
* Se conformer au règlement de sécurité en vigueur sur le site.
* Protéger contre les risques de détérioration l’ensemble du matériel.
* Assurer, à sa charge, après l’achèvement de sa prestation, l’enlèvement de tous les emballages des différents matériels.

1. **Livraison, installation et mise en service :**

Lors de la livraison, la société attributaire assure la mise en service de l’équipement en présence d’un représentant, désigné par le chef d’établissement. (Voir objet du présent marché)

1. Formations :

**Il sera prévu une formation d’au moins 1/2 journée :** Mise en service conduite et maintenance.

Elle aura lieu au CFA Porte du Lot et fait partie intégrante du marché.

1. Documentation :

Lors de la livraison de l’équipement, la société attributaire remet à l’établissement :

* L’intégralité de la documentation technique relative à la conduite, l’entretien courant et la maintenance atelier du matériel (certificats de conformité CE.…).
* La documentation, rédigée en français.

1. Garantie :

La société attributaire est tenue à une obligation de garantie contractuelle d’au moins six mois pièces, main d’œuvre et déplacement sur l’ensemble des fournitures pour une réponse avec matériel d’occasion et 2 ans pour du matériel neuf. Toutefois, chaque candidat a la possibilité de proposer une durée de garantie supérieure à la durée minimum fixée.

La mise en œuvre de cette garantie relève de la seule responsabilité de la société attributaire qui doit, en toutes circonstances, assurer le relais vers les fabricants, afin d’être le seul interlocuteur de l’établissement.

1. Prestation de service :

Ce chapitre définit les conditions générales qui régissent l’ensemble des prestations de services à fournir par la société attributaire dès la mise en service des matériels.

La société attributaire assure toutes ses prestations selon les règles de l’art de la profession et selon les standards habituellement reconnus dans son domaine d’activité.

La société attributaire doit avoir la capacité de fournir les prestations de services suivantes :

* Livraison et mise en service de la machine.
* Formation des utilisateurs.
* Garantie des matériels.

Pendant la période de garantie prévue dans le CCTP, la société attributaire s’engage à intervenir sur site dans un délai maximum de J + 3 (jours ouvrés).

Aucun frais de déplacement ne peut être réclamé par la société attributaire dans la mesure où celle-ci se déplace dans le cadre de la garantie du matériel.

1. Caractéristiques générales

Les candidats établissent leur proposition conformément au présent CCTP. Les matériels présentés doivent pouvoir répondre obligatoirement à toutes les caractéristiques techniques signalées au niveau des fiches techniques.

Les équipements proposés devront impérativement respecter les exigences de sécurité et de protection de l’environnement, imposées par la réglementation française en vigueur.

1. Annexe

Les fiches suivantes présentent les caractéristiques techniques et les descriptifs des équipements souhaités.

Le soumissionnaire pourra reprendre dans sa réponse ces fiches techniques en complétant la colonne « réponse du soumissionnaire » en faisant référence à ces documents.

Si son équipement présente des caractéristiques supplémentaires utiles à préciser, il peut compléter la colonne prévue à cet effet :

**« Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer »**

Annexes

FICHE TECHNIQUE 1 : Niveleuse

|  |  |
| --- | --- |
| Caractéristiques demandées | Réponses du soumissionnaire |
| Matériel neuf ou d’occasion  Année mini 2005 (souhaité 2008/09 ou neuf)  Maxi 10000 heures (souhaité moins de 6000 heures) |  |
| Poids du matériel entre 8 et 16 tonnes |  |
| Puissance Moteur : autour de 130 ch  Conforme aux normes antipollution en vigueur lors de sa sortie |  |
| Pneumatique usure Maxi 50%  6 roues |  |
| Equipements :  Cabine Rops  Siège suspendu avec ceinture de sécurité  Alarme de recul ou camera  Climatisation |  |
|  |  |
| **Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer** | |

Annexes

FICHE TECHNIQUE 2 : INTERFACE MAINTENANCE SECURITE VOL

|  |  |
| --- | --- |
| Caractéristiques demandées | Réponses du soumissionnaire |
| Outil d’aide au diagnostic atelier si existant  Système de suivi par satellite vol et maintenance si existant  Logiciel de maintenance si nécessaire pour intervenir sur le diagnostic et les réglages machines  Interface machine  Documentation atelier en français |  |
| **Autres caractéristiques que le soumissionnaire souhaite indiquer** | |